

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 04 octobre 2019

Convocations du 30 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre octobre à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Alleaume. Rossi. Pelletier. Le Valégant Mmes Gaudry. Rolland. Tremblay. Campas.

Absents excusés : Mme Tanné Dusapin (pouvoir à M. Demerre)

Absents : Mmes Millour. Lauvernier. M. Toutin.

Secrétaire de séance : Mme Tremblay

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 03 septembre 2019 : à rectifier, Mme Campas était présente à la réunion.
- Monsieur le Maire revient sur le cas des admissions en non-valeur sur le Budget commune, La Trésorerie a précisé que la personne a présenté un dossier de surendettement et l'effacement des dettes par le Judge allait jusqu'au 25 avril 2018.

- Délibérations :

➤ **Admissions en non-valeur : D 201900026**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de non-valeurs relatif du service de l'eau remis par la Trésorerie Municipale de Dreux.

Celui-ci concerne un état de 2019 : liste n° 3595950512 pour un montant de 262.03 euros correspondant à des facturations de 2014 à 2015 (il s'agit d'une personne disparue).

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de non valeurs relatif du budget communal par la trésorerie.

Celui-ci concerne un état de 2019 : liste n° 3266790212 pour un montant de 2 248.63 € correspondant à des loyers impayés en 2015 et 2016. (sur-endettement et effacement de la dette jusqu'au 26/04/2018 – décision du Tribunal)

Le Conseil Municipal, après délibération et par 12 voix Pour , émet un avis favorable pour que les somme de cent soixante-cinq euros vingt et un centimes (165.21 €) et deux mille deux quarante-huit euros soixante- trois centimes (2 248.63 €) soient admises en non-valeur.

➤ **Délibération modificative N° 02 – admission en non-valeur : D 201900027**

Monsieur le Maire indique qu'en raison d'une insuffisance de crédits au compte 654 « Perte sur créance irrécouvrable », il est nécessaire de prévoir un virement de crédits :

Du compte 022 « dépenses imprévues » de deux mille trois cent euros (2 300.00 euros) pour alimenter le compte 654.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande décision modificative, par 12 Voix Pour

➤ **Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation D 201900028**

Suite à l'enquête publique concernant la société ENERTRAG AG pour l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de MARVILLE-MOUTIERS-BRULE : 5 aérogénérateurs et 1 poste de livraison électrique

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'émettre un avis.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable quant à cet avis par **08 Voix Pour – 02 abstentions et 02 voix Contre**

- **Banquet ou colis de Noël** : les personnes de 65 ans et + seront avisés du choix entre les deux options.

Une demande de menu a été demandée au Villageois, Traiteur, puisque M. LE FUR a pris sa retraite. Monsieur le Maire indique qu'il s'est renseigné auprès de restaurants, pour changer. La Vallée verte est fermée le lundi. Le Relais d'Aligre de Châteauneuf en Thymerais a adressé deux menus à 47 € et 54 €. Le conseil retient la proposition du Restaurant : et du menu à 47 euros, la commune prend en charge 7 euros, et il sera demandé aux participants autres que les + de 65 ans, conseillers et agents municipaux, (gratuit pour ces gens là), de participer à raison de 40 euros. M. le Maire et Madame et Messieurs les Adjointes percevant une indemnité régleront leur participation au banquet sauf s'ils rentrent dans la catégorie des + de 65 ans.

Le menu sera choisi par les conseillers, les propositions seront scannées.

- Opération Sapins de Noël : le conseil décide de reconduire l'opération qui plait aux habitants (contre : Mme Dusapin). Se renseigner auprès de Monsieur Sirre des tarifs et si cette année il continue à le faire. Prévoir 1 sapin pour le marché de Noël qui a lieu le 16 novembre.

- Les jouets de l'arbre de Noël ont été commandés et seront livrés le 18 novembre.

- Saulnières Athlétic Club demande le prêt de la salle polyvalente les mercredis de 18 h 30 à 21 h. Le conseil émet un avis favorable mais demande que soit fourni, au préalable les statuts de l'association. Le montant de 100 euros sera demandé pour l'année comme les autres associations. Une attestation d'assurance sera à fournir.

- Une réunion publique aura lieu à la salle, le 8 octobre à 18 h 30 sur les déchets.

- Concernant les travaux de renforcement des canalisations d'eau, rue de l'Eglise, une subvention de 2671 euros est accordée par le conseil départemental.

- Des demandes de subvention sont sollicitées pour le téléthon, pour l'école de Briacé où une habitante est scolarisée, et par le collège Marcel Pagnol, pour la section sports. Le conseil y émis un avis négatif.

- L'entreprise SOGAMA est intervenue pour les travaux de la porte de la salle et pour une porte fenêtre dans un logement communal.

- Le dossier ascenseur reste en attente

- Pour la pose de l'antenne Orange au cimetière, Monsieur le Maire indique que l'entreprise voulait couper 4 arbres alors que dans la déclaration de travaux, un seul arbre devait être coupé, il les recontactera pour émettre un avis négatif.

- L'entreprise TP 28 - Musci a été recontactée pour savoir à quelle période elle compte intervenir pour la réfection des routes, pour l'instant pas de réponse.

- Le conseil souhaite reconduire le contrat de Jérémy Farrant pour 1 an à raison de 30 heures par semaine, pour son bon travail

TOUR DE TABLE :

- **M. Romano** : demande que soit pris un arrêté pour les déjections des chiens dans les espaces publics et demande que soit précisé dans le bulletin que les animaux doivent avoir le numéro de téléphone du maître sur son collier, ce qui éviterait beaucoup de tracas quand les chiens lui sont ramenés

- **M. Demerre** : fait part des demandes de Mme Dusapin, absente ce soir :
 - o Le nombre d'élèves et de classes : 5 classes pour 107 élèves
 - o Le compte rendu de la foire à Tout : 50 exposants, moins de recettes

- **M. Alleaume** : demande si le bulletin est reconduit cette année.
Une date de 1^{ère} réunion est retenue : lundi 21 octobre à 19 h 30.
Demande les tarifs envisagés pour les logements communaux :
Celui du 2^e étage avec une chambre mais le chauffage compris avec celui de mairie : 350 euros de loyer + 50 euros de charges
Celui du 3^e étage avec 2 chambres : 350 euros

- **Mme Campas** : signale que la petite salle de la salle polyvalente est froide pour les activités de couture ; et demande que le local de l'arbitre soit nettoyé.
Pour le chauffage, un devis est en cours mais le montant est élevé, l'association peut s'installer dans la grande salle

- **Monsieur Pelletier** : signale sa nouvelle adresse mail

- **Mme Tremblay** : voudrait voir les décors de Noël stockés dans le grenier pour le marché de Noël de l'APE.

- **M. le Valégant** demande si une caméra seule pourrait être installée à l'extérieur de la salle polyvalente pour voir les éventuels gestes de malveillance

- **Mme Rolland** : demande si une information peut être faite sur l'élagage des propriétés. Si du sel de déneigement est prévu pour la saison hivernale

Séance levée à 22 h 15

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents